



**Le 15 novembre 2018,
FO « santé » a décidé, sur tout le
territoire, de s'adresser
aux pouvoirs publics
et d'exiger des réponses urgentes
à nos revendications !**

Sur tout le territoire, les syndicats Force Ouvrière du secteur de la santé et du médico-social, au travers de leurs groupements départementaux et régionaux, entendent déposer, le 15 novembre, leurs revendications, dans l'objectif d'obtenir les réponses et de pouvoir en rendre compte au personnel hospitalier.

Au plan national, la Fédération FO a demandé à être reçue par le cabinet de la Ministre.

L'année 2018 se termine dans un contexte d'extrême tension budgétaire. On ne compte plus le nombre d'établissements confronté à des contrats de retour à l'équilibre (CREF, PRE, Copermo...), à des feuilles de route imposées par les ARS qui se traduisent par des mesures d'économies qui impactent, dans tous les départements, le fonctionnement du service public.

De 2011 à 2017, le taux d'évolution de l'ONDAM a été systématiquement fixé à 50% du tendanciel (c'est à dire par rapport à la reconduction des moyens et à l'évolution de l'activité), de ce fait se sont 25 milliards d'euros d'économies qui ont été réalisées sur cette période.

Suite à l'ONDAM 2018, les hôpitaux publics vont connaître, en cette d'année une nouvelle augmentation du déficit d'environ 1,5 milliard d'euros, après une explosion l'an passé.

Quant au PLFSS 2019, il prévoit une économie de 3,8 milliards sur l'assurance maladie, dont 1 milliard sur les hôpitaux.

Dans ce cadre, l'application du plan d'accompagnement de la stratégie de transformation du système de santé prévoit 1,2 milliard d'économies sur la masse salariale, ce qui correspond à la suppression de 30 000 postes.

L'emploi devient donc la principale variable d'équilibre budgétaire.

Par ailleurs, qu'il s'agisse de la médecine, de la chirurgie, de l'obstétrique, de la psychiatrie, aucun secteur n'est épargné par la suppression d'activités et de lits. L'ambulatoire sert de prétexte pour couvrir la réduction des moyens. Ce modèle met en péril l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Le plan « Ma santé 2022 », véritable réforme systémique, prévoit de rendre les GHT plus « intégratifs », et ouverts au privé, conduisant de fait aux fusions d'établissements.

Ce plan santé prévoit aussi une restructuration massive pour 5 à 600 hôpitaux qui seraient « labellisés » d'ici 2022. Dans les faits, il s'agira de fermer les activités de spécialité de médecine, de chirurgie et d'obstétrique dans 400 centres hospitaliers, en les déclassant, pour atteindre le « score » de 600 hôpitaux labellisés. Il faut déjà y ajouter les 200 hôpitaux de proximité actuels qui se sont vus liquider toute une série d'activités.

De plus, le gouvernement, via un amendement porté par Olivier Véran et voté par l'assemblée, met en place un « forfait de réorientation ». L'hôpital va être payé pour ne plus évaluer et soigner les patients. Il s'agit d'une véritable perte de sens inacceptable des missions de l'hôpital public.

FO dit stop aux plans d'économies. Nous attendons des réponses précises pour le maintien des services, pour le maintien de tous les hôpitaux de plein exercice et la préservation de tous les postes

► Le secteur médico-social est lui aussi victime de la rigueur budgétaire !

La « feuille de route » présentée par Agnès BUZYN le 30 mai dernier, contourne le sujet majeur du renforcement des effectifs avec la suppression de milliers de contrats aidés, décidée par le gouvernement.

L'ONDAM médico-social, prévu dans le PLFSS 2019 régressera, passant de 2,9 en 2017, à 2,6 % en 2018, pour être fixé à 2,2 % en 2019.

Par ailleurs, en 2019, 20,8 milliards d'euros seront consacrés au financement des établissements et services accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes handicapées, contre 22 milliards en 2018.

Concernant les EHPAD, rien n'a changé dans le quotidien des agents, des salariés, comme des résidents. La

neutralisation temporaire des impacts de la réforme de la tarification (convergence tarifaire) des EHPAD a, peut-être évité de nouvelles suppressions massives de postes, mais cela ne correspond pas aux attentes des personnels qui ont fait grève et qui ont manifesté massivement les 30 janvier et le 15 mars derniers.

Les personnels, les résidents et leur famille exigent le renforcement des effectifs pour atteindre le ratio de « un agent pour un résident ».

FO dit stop à la réforme de la tarification, aux suppressions de contrats aidés et leur intégration dans le statut. Application maintenant du Plan solidarité grand âge !

► Non à PPCR - Augmentation générale des salaires !

Contrairement à certains syndicats, FO n'a pas signé en 2016, l'accord minoritaire PPCR. Il a pourtant été mis en œuvre par le gouvernement. Il aboutit au gel du point d'indice, à la suppression de la bonification lors des avancements d'échelon, à la baisse de nos salaires avec le transfert « primes/points », à l'augmenta-

tion de la CSG, et conduit à l'allongement des carrières.

La baisse des salaires, ça suffit ! FO exige la fin de PPCR, et l'augmentation générale des salaires, le maintien du statut général et des statuts particuliers et le maintien des régimes particuliers, dont le nôtre : la CNRACL

► Intégration des contractuels dans le statut !

Il n'est pas acceptable de laisser sur le bord du chemin les 220 000 collègues contractuels dans la FPH. La pétition lancée par FO a eu un large écho dans les établissements. Les premières 10 000 signatures seront remises

au ministère. Elles exigent la titularisation des contractuels sur emploi permanent et la revalorisation de leur salaire.

► FO rendra compte à ses adhérents et aux personnels des réponses que lui auront apporté ou pas les pouvoirs publics.

C'est une évidence, que les personnels des hôpitaux, des EHPAD et du secteur médico-social n'en peuvent plus. Ils n'acceptent plus que cette situation perdure.

Le gouvernement doit prendre la mesure de l'exaspération des hospitaliers, qui comme tous les salariés, subissent le blocage des salaires et les augmentations des charges (comme le gaz, le carburant, les loyers...)

En cas de refus de prendre en compte les revendications,

portées lors de la mobilisation interprofessionnelle du 9 octobre dernier, FO « santé » considère que le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que d'organiser le rapport de force pour stopper la mécanique infernale du gouvernement afin de préserver nos droits collectifs.

Pour FO « Santé », la préparation d'une grève nationale de tous les hôpitaux, de tous les EHPAD, est posée pour défendre nos statuts, nos conditions de travail, les postes et notre pouvoir d'achat et le service public.

Le 15 novembre 2018